



## AVIS PUBLIC

### AVIS D'APPEL D'OFFRES 140-02-19

#### ACHAT D'UN TAMISEUR ROTATIF NEUF

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi procède à un « Avis d'appel d'offres pour l'achat d'un tamiseur rotatif neuf ».

Les personnes et entreprises pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Pour être recevables, les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission couvrant 5% du montant de la soumission, valide pour une période de 90 jours après l'ouverture des soumissions; ainsi que d'une garantie d'exécution couvrant 10% du montant de la soumission, valide pour une période de 90 jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions scellées doivent parvenir à la Régie, 2500, rang St-Joseph, Cowansville (Québec) J2K 3G6, **avant 11 heures le 7 mars 2019** et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Fait à Cowansville, le 20 février 2019

Le secrétaire-trésorier,

Patrick Beaulieu

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Patrick Beaulieu, secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'Avis public ci-haut, parution par voie électronique (SÉAO) le 20 février 2019 et dans le journal La Voix de l'Est, édition du 23 février 2019 en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil, le 20 février 2019, entre 7 h 30 et 16 h 30. En foi de quoi, je donne ce certificat le 20 février 2019.

Le secrétaire-trésorier,

Patrick Beaulieu